

Enfance  
ÉTÉ  
2022



Cet été, la ville de Saint-Martin-d'Hères propose à votre enfant des temps d'activités collectives, afin de profiter de loisirs culturels et sportifs et de participer à des activités de plein air.

### **Renseignements et réservations auprès du service accueil familles à partir du 23 mai 2022**

44 avenue Benoît Frachon - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél. 04 76 60 74 42

espacefamille@saintmartindheres.fr ou sur votre espace citoyen

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi après-midi.

*Les fiches d'inscription sont disponibles sur l'espace citoyen ou au service accueil familles.*

## **ACCUEIL DE LOISIRS ●**

Les accueils de loisirs urbains et du Murier sont ouverts à tous les enfants. Pour les enfants porteurs de handicap ou ayant une allergie alimentaire, une rencontre préalable à toute inscription, avec les parents, est indispensable afin d'organiser le séjour dans de bonnes conditions.

Les programmes par accueil, par séjour et par tranche d'âge peuvent être consultés sur l'espace citoyen ([www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)) et au service accueil familles.

*Ces programmes sont susceptibles d'évoluer suivant les mesures gouvernementales et la situation sanitaire.*

### **Fonctionnement**

Les accueils sont proposés aux enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2018.

Trois accueils fonctionnent du 11 juillet au 5 août 2022 : Langevin, Barbusse et le Murier. Deux accueils fonctionnent du 8 au 30 août 2022 : Langevin et le Murier.

### **Comment s'inscrire?**

Compléter le document d'inscription disponible sur l'espace citoyen ou au service accueil familles

**La date limite d'inscription est fixée 15 jours avant la date du séjour** (le vendredi à 17 h).

**Accueils de loisirs Langevin et Barbusse : 4 demi-journées par semaine minimum en journée ou demi-journée. Accueil de loisirs Murier 2 journées minimum.**



### **Règle exceptionnelle d'inscription**

**Au regard des difficultés nationales de recrutement, la Ville met en place des règles exceptionnelles concernant les inscriptions.**

**Ces règles visent à favoriser un accueil de qualité et à permettre à tous de pouvoir être accueilli dans les accueils de loisirs.**

**L'enfant peut être inscrit au maximum 20 jours (consécutifs ou non) sur la période des vacances d'été tout accueil confondu.**

# ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET ●

du 11 juillet au 5 août 2022

Nom de l'enfant : .....

Prénom..... Date de naissance : .....

Nom & prénom du représentant légal : .....

Tél. : .....

Sur une même semaine, un enfant ne peut fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

Centre		Formule	lun. 11 juil.	mar. 12 juil.	mer. 13 juil.	jeu. 14 juil.	ven. 15 juil.
<input type="checkbox"/> H. Barbusse <input type="checkbox"/> P. Langevin	<input type="checkbox"/>	Matin + repas				FÉRIÉ	
	<input type="checkbox"/>	Après-midi sans repas					
	<input type="checkbox"/>	Journée complète					
Centre		Formule	lun. 18 juil.	mar. 19 juil.	mer. 20 juil.	jeu. 21 juil.	ven. 22 juil.
<input type="checkbox"/> H. Barbusse <input type="checkbox"/> P. Langevin	<input type="checkbox"/>	Matin + repas					
	<input type="checkbox"/>	Après-midi sans repas					
	<input type="checkbox"/>	Journée complète					
Centre		Formule	lun. 25 juil.	mar. 26 juil.	mer. 27 juil.	jeu. 28 juil.	ven. 29 juil.
<input type="checkbox"/> H. Barbusse <input type="checkbox"/> P. Langevin	<input type="checkbox"/>	Matin + repas					
	<input type="checkbox"/>	Après-midi sans repas					
	<input type="checkbox"/>	Journée complète					
Centre		Formule	lun. 1 <sup>er</sup> août	mar. 2 août	mer. 3 août	jeu. 4 août	ven. 5 août
<input type="checkbox"/> H. Barbusse <input type="checkbox"/> P. Langevin	<input type="checkbox"/>	Matin + repas					
	<input type="checkbox"/>	Après-midi sans repas					
	<input type="checkbox"/>	Journée complète					

Date : ..... Signature : .....

# ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET ●

du 11 juillet au 5 août 2022

Nom de l'enfant : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom & prénom du représentant légal : .....

Tél. : .....

Sur une même semaine, un enfant ne peut fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

## Le Murier

	lun. 11 juil.	mar. 12 juil.	mer. 13 juil.	jeu. 14 juil.	ven. 15 juil.
Journée complète				FÉRIÉ	
	lun. 18 juil.	mar. 19 juil.	mer. 20 juil.	jeu. 21 juil.	ven. 22 juil.
Journée complète					
	lun. 25 juil.	mar. 26 juil.	mer. 27 juil.	jeu. 28 juil.	ven. 29 juil.
Journée complète					
	lun. 1 <sup>er</sup> août	mar. 2 août	mer. 3 août	jeu. 4 août	ven. 5 août
Journée complète					

Choix de l'arrêt de bus :	Paul Bert	Henri Barbusse	Paul Langevin	Édouard Vaillant
Adresse arrêt de bus :	devant l'Espace culturel René Proby, rue George Sand	école Henri Barbusse, 73 avenue Potié	école élémentaire Paul Langevin, 27 rue A. Gueymard	collège Édouard Vaillant, 19 rue Paul Langevin

Date : ..... Signature : .....

# ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT ●

du 8 août au 30 août 2022

Nom de l'enfant : .....

Prénom..... Date de naissance : .....

Nom & prénom du représentant légal : .....

Tél. : .....

Sur une même semaine, un enfant ne peut fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

## Paul Langevin

Formule	lun. 8 août	mar. 9 août	mer. 10 août	jeu. 11 août	ven. 12 août
Matin + repas					
Après-midi sans repas					
Journée complète					
Formule	lun. 15 août	mar. 16 août	mer. 17 août	jeu. 18 août	ven. 19 août
Matin + repas	FÉRIÉ				
Après-midi sans repas					
Journée complète					
Formule	lun. 22 août	mar. 23 août	mer. 24 août	jeu. 25 août	ven. 26 août
Matin + repas					
Après-midi sans repas					
Journée complète					
Formule	lun. 29 août	mar. 30 août			
Matin + repas					
Après-midi sans repas					
Journée complète					

Date : ..... Signature : .....

# ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT ●

du 8 août au 30 août 2022

Nom de l'enfant : .....

Prénom..... Date de naissance : .....

Nom & prénom du représentant légal : .....

Tél. : .....

Sur une même semaine, un enfant ne peut fréquenter plusieurs accueils de loisirs.

## Le Murier

	lun. 8 août	mar. 9 août	mer. 10 août	jeu. 11 août	ven. 12 août
Journée complète					
	lun. 15 août	mar. 16 août	mer. 17 août	jeu. 18 août	ven. 19 août
Journée complète	FÉRIÉ				
	lun. 22 août	mar. 23 août	mer. 24 août	jeu. 25 août	ven. 26 août
Journée complète					
	lun. 29 août	mar. 30 août			
Journée complète					

Choix de l'arrêt de bus :	Paul Bert	Henri Barbusse	Paul Langevin	Édouard Vaillant
Adresse arrêt de bus :	devant l'Espace culturel René Proby, rue George Sand	école Henri Barbusse, 73 avenue Potié	école élémentaire Paul Langevin, 27 rue A. Gueymard	collège Édouard Vaillant, 19 rue Paul Langevin

Date : ..... Signature : .....

# MINI-SÉJOURS

La formule mini-séjours permet de vivre une première expérience hors du cadre familial avec un encadrement de proximité et de qualité assuré par les animateurs de la ville. Les enfants prendront la direction des sites verdoyants de Laffrey et de l'Alpe du Grand-Serre.

## Dates et lieux des séjours par tranches d'âge

Périodes	Lieux	Thème
<b>ENFANTS NÉS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011 AU 31 DÉCEMBRE 2017</b> RATATOUILLE MINI FERME		
du 18 au 22 juillet	Laffrey 30 places	Découverte de la mini ferme, atelier jardin, visite de la chèvrerie, atelier cuisine, baignade.
<b>ENFANTS NÉS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2015</b> MARINS DU LAC*		
du 25 au 29 juillet	Laffrey 30 places	Kayak, paddle, voile, baignade.
<b>ENFANTS NÉS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2015</b> EXPLORATEURS		
du 16 au 19 août	Alpe du Grand-Serre 30 places	Course d'orientation, excursion, atelier de construction de cabanes.
<b>ENFANTS NÉS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2015</b> MARINS DU LAC*		
du 22 au 26 août	Laffrey 30 places	Kayak, paddle, voile, baignade.

Vérifier que vos choix correspondent à la date de naissance de votre enfant.

\*attestation de natation obligatoire (celle délivrée les années précédentes est valable).





# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## Quand et comment s'inscrire ?

- Renvoyer la fiche de pré-inscription jointe jusqu'au 20 mai 2022 inclus, par correspondance, cachet de la poste obligatoire ou mail à [espacefamille@saintmartindheres.fr](mailto:espacefamille@saintmartindheres.fr)
- Bien vérifier que votre [vos] choix correspond(ent) à la date de naissance et à la tranche d'âge de votre enfant.

### Adressez votre courrier à :

Service accueil familles, Mini-séjours  
44 avenue Benoît Frachon  
38400 Saint-Martin-d'Hères

## Confirmation de l'inscription

Un courrier de confirmation vous sera adressé à compter du 30 mai 2022 par le service accueil familles. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone. Les places seront attribuées par tirage au sort. Dans le cas d'une fratrie si un des enfants est tiré au sort, la fratrie sera acceptée.

**Si le séjour demandé est complet, la mise sur liste d'attente se fera automatiquement**

**Annulation possible jusqu'au 10 juin à 17 h.**

**À partir du 20 juin et en fonction des places disponibles un 2<sup>e</sup> séjour pourra vous être attribué.**





## Fiche de pré-inscription

# MINI-SÉJOURS 2022 ●

Par correspondance ou par mail

**Fiche à compléter et à retourner jusqu'au 20 mai 2022 à l'adresse suivante :**

**Service accueil familles**  
MINI-SÉJOURS  
44 avenue Benoît Frachon  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Nom et prénom des responsables de l'enfant (ou des enfants) : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone domicile : .....

Téléphone travail : .....

Mobile mère : .....

Mobile père : .....

# CHOIX DU SÉJOUR ●

## 1<sup>er</sup> enfant

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

### Séjour 1

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

### Séjour 2

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

## 2<sup>e</sup> enfant

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

### Séjour 1

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

### Séjour 2

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

## 3<sup>e</sup> enfant

Nom : .....

Prénom : ..... date de naissance : .....

### Séjour 1

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

### Séjour 2

**Choix 1 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

**Choix 2 :** nom du séjour : ..... du ..... au .....

### → 2 choix sont possibles par séjour

Si tous les séjours sont complets, votre enfant sera mis sur liste d'attente.

À partir du 20 juin et en fonction des places disponibles, le 2<sup>e</sup> séjour pourra vous être attribué.

Pour les familles de 4 enfants et plus faire une copie de la fiche de préinscription.

# GUC VACANCES ●

## LE MINI GUC

de 4 ans révolus à 6 ans

## LE GUC JEUNES

de 7 ans révolus à 12 ans non révolus

## LE GUC ADOS

de 13 ans révolus à 14 ans non révolus

## Fonctionnement

**DU 11 JUILLET AU 26 AOÛT INCLUS**

**Durée maximale de 2 semaines par enfant.**

- Ouvert chaque jour de 8 h à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h.
- Tél. 04 76 82 44 37.

Tenue sportive obligatoire, prévoir un change (douche) et des vêtements marqués. Les objets de valeur sont déconseillés. Le Guc vacances se réserve le droit de modifier les lieux d'activités, les activités ou le programme.



## 2 étapes pour s'inscrire

**1 Par Internet du 10 mai à 9 h au mercredi 11 mai à 17 h.**

- Consulter le site du Guc : <http://vacances.Guc.asso.fr/>
- Cliquer sur l'espace inscription Guc Jeunes vacances,
- taper le mot de passe SMH,
- puis suivre la procédure.

**Attention !** Aller jusqu'à la dernière page pour la confirmation de la réservation et la référence du dossier qui doit accompagner le paiement. Lorsque les séjours sont complets, téléphoner au Guc Vacances pour une inscription en liste d'attente (jusqu'au 10 juin dernier délai).

**Si votre enfant est inscrit** à une activité municipale, péri ou extrascolaire 2021/2022 (restauration, accueil de loisirs, garderie) vous recevrez à partir du 23 mai un justificatif "tarif martinérois Guc" vous indiquant le montant de votre participation financière (après vérification des listes transmises par le Guc).

**Attention !** Ce coût ne tient pas compte de la déduction éventuelle de votre comité d'entreprise ainsi que de l'adhésion annuelle au Guc obligatoire (6 € par enfant). Sinon, vous devez prendre contact avec le service accueil famille au 04 76 60 74 42 qui vous fixera un rendez-vous afin d'établir ce document.

## **2** À réception du justificatif "tarif martinérois Guc", renvoyer avant le vendredi 10 juin les documents suivants :

- le règlement à l'ordre du Guc jeunes vacances,
- le justificatif du "tarif martinérois Guc",
- la fiche sanitaire de liaison complétée et signée (à télécharger sur le site Internet du Guc),
- la photocopie de votre numéro d'allocataire et votre quotient familial 2022,
- la prise en charge de votre comité d'entreprise, le cas échéant,
- une enveloppe format 22 x 11 à vos noms et adresse affranchie à 2 €.

### **À l'adresse suivante :**

Guc jeunes vacances  
n°388 rue de la Passerelle  
Piscine universitaire  
38406 Saint-Martin-d'Hères

Dès réception du dossier, le Guc jeunes vacances vous transmettra une confirmation écrite de l'inscription.

Annulation : à notifier par écrit auprès du Guc jeunes vacances, aucun changement de semaine ne sera accepté.

Remboursement et certificat de présence : auprès du Guc jeunes vacances (se reporter au règlement intérieur à télécharger sur le site).

**Nombre de places disponibles : 200**